

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

31 Juillet — Fin des grèves de tramways à Toulouse. La veille, dix mille personnes avaient lué les dragons qui avaient fait une charge, sabre au clair, dans les rues de la ville. La foule avait ensuite démoli et incendié les kiosques des omnibus.

— Réception enthousiaste à Caute-rets, de M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie.

1^{er} Août — Brillante réception des officiers de la marine russe en rade à Cherbourg.

— Arrestation de M. Dromme, maire de Villeneuve-lez-Avignon, compromis dans des affaires d'avortement.

2 Août — Election sénatoriale de Belfort. M. le général Japy, républicain est élu.

— Grève des ouvriers terrassiers.

3 Août — Maladie subite de la reine des Belges.

— Naufrage de l'avis français le *Volage*.

— Obsèques des dernières victimes de la catastrophe de Saint-Mandé.

4 Août — Départ de Cronstadt de

l'escadre française après une série de fêtes et de manifestations sympathiques.

5 Août — Brillante ovation faite à Moscou, à l'amiral Gervais et à son état-major.

6 Août — Nouvelles et importantes révélations faites par Valadier, membre de la commission de la loterie de Bessèges, à la suite de son arrestation.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Les pompiers de Dammartin se préparent à prendre part, le 23 Août prochain, au concours de pompes qui doit avoir lieu à Livry à l'occasion de la fête patronale.

OMNIS

M. l'abbé Deseaux, curé d'Othis et aumônier du pensionnat de Notre-Dame de Miséricorde, vient d'être nommé aumônier de l'Hospice civil et militaire de Meaux où il est entré en fonction mardi dernier. M. l'abbé Nidert, professeur à l'institution Saint-Étienne, appelé à le remplacer a pris possession de son nouveau poste dès le lendemain.

M. l'abbé Deseaux qui habitait parmi nous depuis quelques années, s'était fait remarquer par son affabilité et la douceur de son caractère, qualités qui seront très appréciées dans le poste délicat et important qui vient de lui être confié.

LONGPERRIER

Un de nos fidèles abonnés nous écrit au sujet des bruits fâcheux que l'on a fait courir dans ces derniers temps sur l'état sanitaire de la commune de Longperrier et déplore comme nous le préjudice que ces racontars malveillants ont causé à la fête de cette commune.

Le mal est fait, poursuit notre honorable correspondant, et si pour se venger quelques mauvais plaisants ont fait répandre le bruit que la teigne règne en ce moment à Dammartin, il importe de démentir énergiquement cette assertion mensongère. « Rassurez donc les joyeuses populations des communes environnantes qui se font toujours un plaisir de venir prendre part aux nombreux divertissements que la ville prodigue à l'occasion de sa fête. »

MONTHYON

Dimanche dernier a eu lieu à Monthyon la distribution des prix de l'école des garçons, sous la présidence de M. Labour, Vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne.

« Le maire, l'adjoint, le conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers le bataillon scolaire, dit notre confrère de l'Indépendant, se sont portés au devant de M. Labour, à plus d'un kilomètre de Monthyon. M. Labour était accompagné de son fils qui, la veille était reçu avocat. L'émotion de M. Labour était vive. Il a serré la main à

tous, et le Maire de Monthyon, l'honorable M. Clain, lui ayant exprimé le chagrin que tous éprouvaient de le voir quitter le Conseil général : « Mon chagrin, a dit M. Labour, est tel que je ne sais pas encore si je pourrai me résigner à ne plus solliciter un mandat qui a presque fait de moi un inamovible parmi les Conseillers généraux. »

Nous ignorons encore quelles sont les intentions de M. le Conseiller général Labour à l'égard de la nouvelle loi qui le met dans la nécessité d'opter pour l'une de ses deux fonctions de Conseiller général ou de Conseiller à la Cour de Paris, mais nous croyons pouvoir affirmer que la population du canton de Dammartin verrait avec un vif regret, de la part de son sympathique Conseiller général, une décision tendant à le faire renoncer à un mandat qui lui a fourni sans cesse l'occasion de rendre service à son canton et dans lequel, par un juste sentiment de reconnaissance, les électeurs n'ont cessé depuis plus de vingt ans, de le maintenir, à une majorité toujours croissante.

ÈVE

Mercredi de la semaine dernière deux habitants de la commune d'Ève, M. et Mme Carbonnier, ont célébré leurs noces d'or avec solennité. A l'issue de la messe, a eu lieu un banquet de famille qui a réuni une trentaine de convives: petits-enfants, neveux et nièces.

LE TREMBLAY

Le citoyen Mader Xavier, 42 ans, tailleur d'habits, demeurant au Tremblay, traduit devant le tribunal correctionnel de Pontoise, pour cause d'entretien d'une concubine au domicile conjugal, a été condamné à 200 francs

d'amende pour ce fait. Sa complice, Marie Dutailly, 24 ans, journalière, s'est vue condamner à une amende de 100 francs.

SEVRES

Une chienne, supposée atteinte d'hydrophobie, a mordu plusieurs personnes de la localité, qui ont été conduites à l'Institut Pasteur, pour y recevoir les soins que nécessitait leur état.

L'autopsie du chien a été faite par M. Sénécal, vétérinaire au Raincy, et la tête de l'animal a été portée à l'Institut Pasteur, pour la soumettre à l'examen du laboratoire de l'Institut.

M. le Maire a pris immédiatement un arrêté pour obliger les possesseurs de chiens à enfermer ceux-ci pendant six semaines.

Un habitant de Dammartin, M. Gouffé Alexandre, a eu à éprouver les rigueurs de l'administration municipale, à ce sujet et il s'est vu condamner à 4 francs d'amende par le tribunal du Raincy, pour avoir laissé son chien en liberté dans ces parages.

FÊTE DE DAMMARTIN

— La fête patronale de Dammartin aura lieu les samedi 15, dimanche 16, lundi 17 courant.

Voici le programme des réjouissances qui seront données à cette occasion:

Samedi 15. — A 9 heures du soir, retraite aux flambeaux.

Dimanche 16 — A 3 heures concert par la fanfare — de 4 à 6 heures, jeux publics pour les enfants — Le soir illuminations des promenades — à 9 heures, feu d'artifice — Grand Bal

Lundi 17 — Continuation de la fête — A 3 heures, bal d'enfant.

ROISSY

Le tribunal correctionnel de Pontoise vient de condamner le nommé Adol-

net Alexandre, menuisier âgé de 48 ans, à 24 heures de prison pour avoir insulté publiquement un représentant de la loi. Le même personnage a été gratifié de 5 francs d'amende pour ivresse manifeste.

LOUVRES

Toute la contrée, aux environs de Louvres, est épouvantée.

Dans la soirée du 29 juillet et le lendemain, un ours gris de forte taille a été vu errant dans les champs sur le territoire de la commune de Chennevières-les-Louvres.

Il était muni d'une mesulière à laquelle pendait une chaînette brisée.

Prévenus de ce fait, le brigadier Thurin et le gendarme Vernier organisèrent, de concert avec la municipalité et avec le concours de plusieurs habitants, une battue dans les endroits où l'animal avait été vu; mais l'ours demeura introuvable.

En constatant les dégâts qu'il avait faits dans les récoltes, on ne put même recueillir des indications précises permettant de découvrir la direction qu'il avait prise.

FAITS DIVERS

GRÈVE DE POMPIERS

Les journaux de la Gironde commentent depuis quelques jours un fait qui vient de se produire dans une petite ville de l'arrondissement de la Réole.

Il existe dans la commune de Saint-Florentin, située sur les bords de la Garonne, une compagnie de Sapeurs-Pompiers, composée, comme dans la plupart des autres communes de France d'entrepreneurs appartenant aux divers corps de métiers se rattachant au bâti-

ment. Or, dans cette petite ville, un riche propriétaire eut la fantaisie bien légitime de se faire construire une magnifique habitation, mais pour des raisons particulières il confia ce travail à des entrepreneurs de Bordeaux.

Il y a quelques jours, les Sapeurs-pompiers de Saint-Florentin étaient appelés à un incendie et ils s'étaient rendus immédiatement aux pompes afin de combattre le fléau, lorsqu'ils apprirent que le feu était précisément dans la maison en construction appartenant au propriétaire qui avait jugé à propos de les évincer. Spontanément, et sans avoir pris le temps de concerter, ils refusèrent de mettre leur pompe en batterie et retournèrent chacun chez eux.

La maison qui était presque terminée mais qui n'avait pas encore été assurée fut réduite en cendre.

Le propriétaire de l'immeuble éprouve par le fait du refus des pompiers de lui porter secours, une perte matérielle considérable et dit, pour sa justification, qu'avec son argent il était libre de choisir les ouvriers à son gré. Les pompiers, de leur côté, prétendent que leur service étant entièrement de dévouement, sans être nullement rétribué, ils sont libres de se mettre en grève, si bon leur semble.

Une enquête est ouverte.

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR

On écrit à la *Constitution de l'Yonne* qu'un habitant de la commune de Poilly, près Alliant, vient de faire la découverte d'un véritable trésor en faisant exécuter des réparations à sa maison.

Sous le foyer d'une de ces grandes cheminées antiques, comme on peut en voir encore quelques-unes dans nos

campagnes, cachées dans un vase de grès, recouvert seulement de quelques centimètres de cendre, des pièces d'or et d'argent aux effigies de Charles VIII, Henri II, Henri III et Henri IV, viennent d'être mises à jour, après avoir sommeillé la plusieurs siècles.

Un témoin oculaire qui raconte le fait, dit que les pièces sont de la plus belle venue et absolument intactes. On peut lire, comme au premier jour, les inscriptions latines qu'elles portent.

DISTRIBUTIONS DES PRIX

INSTITUTION BOUJARD

Dimanche dernier, au milieu d'une nombreuse assistance et après des chansonnettes spirituellement interprétées, les élèves de M. Boujard ont solennisé avec beaucoup d'entrain leur distribution des prix. M. le maire qui présidait, a saisi cette occasion pour adresser quelques mots affectueux aux maîtres et aux enfants; il a engagé ces derniers à profiter de leur belle jeunesse pour conserver toujours la gaieté qui est l'apanage des consciences tranquilles et des santés robustes. L'orateur s'inspirant de ces vers de l'auteur de *Gargantua*: *Mieux est de ris que de larmes escrire: Pour ce que rire est le propre de l'homme*, s'est efforcé de marquer les limites dans lesquelles le rire est permis et d'indiquer les choses dont les cœurs bien nés ne doivent jamais plaisanter; puis il a terminé son allocution en souhaitant aux élèves de l'excellent chef d'institution, d'être longtemps encore épargnés par le chagrin et les soucis de la vie « Riez longtemps encore, mes amis, a-t-il dit, de peur d'être obligés de pleurer. »

ÉCOLE DES GARÇONS

Le mauvais temps a failli contrarier la fête scolaire si bien organisée en plein air par M. l'instituteur Boulay et par son adjoint M. Parrain; cependant malgré quelques gouttes malencontreuses la cérémonie a pu se poursuivre jusqu'au bout. Le maire a rappelé dans son discours que le prêtre et l'instituteur étaient dans la commune les promoteurs de la civilisation et que de leur action parallèle et harmonieuse procédaient le progrès dans le bien et les mœurs plus douces.

Voici la péroraison de l'allocution:

S'il fallait bien convaincre vos esprits de ces vérités primordiales, je vous rappellerais le fait historique si plein d'enseignement qui s'est passé, il y a deux ans sur le sommet de la tour Eiffel, au moment où l'on inaugurait au Champ de Mars cette exposition internationale qui avait amené dans la capitale de la France, tous les peuples du monde.

Pour fêter l'arrivée à Paris de l'ingénieur américain Edison, l'inventeur du téléphone, M. Eiffel constructeur de la tour de fer, avait convié le célèbre américain et d'autres notabilités de l'industrie et des arts dans le petit salon qui forme le couloir du monument; salon perdu dans les nuages à 300 mètres de hauteur. — Après un repas servi dans cette demeure aérienne, le moment des toasts était arrivé, on avait bu à la fraternité des peuples, au commerce, aux grands hommes, puis aux héros américains à l'illustre Edison — Edison alors se lève à son tour et dit: « Nous oublions « messieurs, dans notre enthousiasme « de célébrer le plus grand des ingénieurs, celui dont l'œuvre incomparable délie toutes les louanges: Dieu,

« le Créateur suprême de l'univers à « qui l'art n'a pas été nécessaire pour « faire sortir de rien tous ces mondes « que personne n'a comptés » — Et chacun courbé sous cette parole sublime s'incline et adore Celui, comme dit Bossuet, qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires.

Devant cet exemple encore si près de nous et donné par un des hommes qui honorent le plus l'humanité, comprenez bien, mes amis, que cette précieuse civilisation dont nous sommes si fiers; c'est à la science chrétienne que nous la devons. . . Unissons étroitement dans nos cœurs le culte de Dieu et celui des connaissances nécessaires. Ne séparons jamais ces éléments de la prospérité et de la grandeur nationale, ce sont eux qui feront aussi de vous de bons citoyens, des patriotes dévoués. La France peut en avoir besoin d'un instant à l'autre. Soyez prêts!

ÉCOLE DES FILLES

Lundi, à trois heures, une assistance nombreuse se pressait dans la grande salle de l'école maternelle, où devait avoir lieu la distribution des prix de l'école des filles.

Il serait embarrassant de citer les chœurs et les petites scènes comiques les plus réussis, car, comme les années précédentes, les anciennes élèves avaient apporté leur utile concours et tous les rôles ont été interprétés avec un véritable talent.

M. le maire, qui, pour la quatrième fois en trois jours avait à prendre publiquement la parole a cru devoir, par discrétion, ne pas retarder le moment de la distribution des récompenses. « Si les meilleures choses ont une fin a dit l'orateur, à plus forte raison doit-il en être de même de ces discours de

distribution de prix dont on attend toujours la péroraison avec impatience»

Grâce à la libéralité de la ville et de quelques personnes généreuses, les élèves les plus méritantes ont eu de magnifiques récompenses, capables de réveiller l'énergie des plus indifférentes et de stimuler leur activité pendant la prochaine année scolaire.

LAGNY-LE-SEC

(Suite)

Dans la suite, la commanderie de Lagny-le-Sec fut abandonnée des religieux et les biens en furent affermés à des particuliers.

En 1647, le titulaire de ce bénéfice était Messire François de Rochechouart chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Saint-Jean de Senlis et de Lagny-le-Sec, qualifié aussi grand écuyer de S. A. R. Mgr. le duc d'Anjou, frère unique du roi.

La commanderie de Lagny-le-Sec jouissait d'une partie des dîmes du Mesnil-Madame, autrement dit le Mesnil-Amelot. Le 23 décembre 1647, elles furent affermées moyennant deux muids de blé et un muid d'avoine, de loyer annuel.

Le 29 janvier 1648, maistre Alexandre Robert receveur général admodiateur du comté de Dammartin et de la baronnie de Ver, au nom et comme fondé de procuration de Maistre François de Rochechouart, louait à Laurent Buisson, laboureur, demeurant à Rouvres-en-Multien: la maison et ferme de la commanderie de Lagny-le-Sec, consistant en logement, écuries, colombiers, jardins à verdure avec la quantité de quatre cents arpents de terres labourables sises au terroir de Lagny-le-Sec et aux environs.

Le même jour, maistre Alexandre Robert louait aussi à Laurent Buisson; le château et lieu seigneurial de la dite commanderie de Lagny-le-Sec avec deux cents arpents de terre, à raison de treize livres tournois par arpent et le droit, pour le commandeur, d'aller et venir comme bon lui semblerait dans ledit château et d'y prendre son logement à l'endroit qui lui conviendrait. La grange d'Imeresse située dans l'enclos de la ferme de la commanderie était également réservée par le bailleur. (1)

La commanderie de Lagny-le-Sec jouissait d'une partie importante de la dime du Plessis-Belleville et le 4 février 1648, Messire François de Rochechouart l'ava les dîmes en grains « du Plessis-le-Vicomte, dit Belleville, » moyennant un loyer annuel de dix-sept muids de blé froment, mesure de Paris, « à six minots pour chaque septier de Paris. (2) »

Le 20 février de la même année, le commandeur de Lagny-le-Sec louait cinquante quatre arpents de terre labourable, au terroir de Saint-Pathus, moyennant un loyer annuel de treize livres par arpent.

Le 4 mars suivant, le même commandeur louait la garenne de Lagny-le-Sec moyennant cent livres de loyer et deux douzaines et demie de lapins. (3)

La ferme et maison de Chantemerle qui formait un fief faisant partie du domaine de la commanderie, se composait alors d'un corps de logis avec granges, écuries, étables, bergeries, cour, jardin et cinq cent soixante sept arpents de terre labourable; prés et bois taillis. Le tout fut loué le 10 mars moyennant un loyer de dix livres par arpent. (4)

La commanderie possédait encore « à la croisée du chemin de Nanteuil » une maison dite « la Folemprise » avec

huit arpents de terre. Cette maison qui était fort délabrée en 1648, fut louée le 27 mars, avec ses dépendances, à raison de quatorze livres dix sols tournois de loyer annuel par arpent. (5)

(à Suivre) E. L

- 1 — Archives locales no 275 — 1ère série.
- 2 — Archives locales — 1ère série.
- 3 — Archives locales — 1ère série.
- 4 — Archives locales — 1ère série.
- 5 — Archives locales.

ENVIRONS DE DAMMARTIN

CHEVALIERS DES CROISADES

— Première croisade —

— 1096-1099 —

Le sire de NANTOUILLÉ

— Deuxième croisade —

— 1145 —

EVERARD DES BARRES, devenu grand maître de l'ordre des templiers.

En 1158, GUILLAUME DES BARRES seigneur d'Oissey fut envoyé à Constantinople pour négocier le mariage de Baudouin roi de Jérusalem, avec la princesse Théodora, nièce de l'empereur.

En 1177, GUILLAUME DES BARRES, « pèlerin de Jérusalem » donna avant de partir des biens au prieuré de Noéfort.

— Sixième croisade —

— 1237 —

ANSEAU DE GUISY, qui fit, avant de partir, plusieurs libéralités à divers établissements, comme on le voit par une charte de Pierre de Guisy, son frère, évêque de Meaux.

JEAN DE BARRES, chevalier seigneur d'Oissey, qui fut tué dans un combat de Gaza.

PHILIPPE DE NANTEUIL-le-Hautboin qui fut fait prisonnier et conduit en Babylonie. Pendant sa captivité, il fit plusieurs plaintes qui ont été conservées.

Ce seigneur rapporta de la septième croisade en 1250, le corps de Saint-Babylas, martyr, évêque d'Antioche, qu'il donna à l'église de Nanteuil.

— Huitième croisade —

— 1270 —

MATHIEU DE TRIE, comte de Dammartin,

GUILLAUME DE FRESNÉS

REGNAULT DE MITRY, qui vendit le tiers de la dime de Moussy-le-Neuf; pour revenir de la croisade, comme d'autres avaient vendu des biens pour y aller; il chargea Pierre, son fils, et Thomas d'Oissey, chevalier, du soin de cette vente,

RECETTES UTILES

Destruction des rats et des souris

Voici un moyen très simple, mais certain, de détruire les rats et les souris.

On prend de la chaux vive (en pierre et non éteinte), on la pulvérise dans un mortier et on passe au tamis; on y ajoute alors son poids de sucre en poudre.

Le mélange fait, on étend cette poudre dans les endroits fréquentés par les rats et les souris. Comme ils sont très friands de sucre, ils mangent la poudre qui n'a ni mauvais goût ni odeur fétide.

Les liquides de l'estomac venant à mouiller la chaux, on comprend ce qui se passe aussitôt: la chaux s'hydrate au contact des liquides; s'échauffe et se gonfle, et une violente inflammation ne tarde pas à s'emparer de l'estomac et à occasionner la mort de l'animal.

X...: donne; hier, un sou à un pauvre.

— Dieu, vous le rendra après votre mort, mon bon monsieur.

— Mon ami, dites-lui bien que ce n'est pas pressé.



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S. & - M).

Rue Gameval

à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-
argenterie.

Pièces de précision — Remontage
des pendules à l'antique.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez
Madame Vauve Ethis

PRIME AUX LECTEURS
de la *PETITE GAZETTE*
JOLI GLOBE TERRESTRE

de 16 cent. de circonférence

Prix: 60 cent.



LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

manteaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découpés.

Feuilletons, Causerie médicale

par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude:

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES?

décrivant toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primées. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal

simple: 2^f 50. Avec chaque fois une

gravure colorée, 3 mois: 5^f. Pour

s'abonner, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Editeurs: IMANS & C^{ie},

35, RUE DE VERNEUIL, PARIS



Société d'Assurances Mutuelles

IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES DE
SEINE-ET-MARNE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion
de la foudre, du gaz et des appareils
à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION: 1819 - SIÈGE SOCIAL A MELUN

Montant des valeurs assurées: 883,000,000 f.

Montant des réserves 3,007,311 f.

Tarifs inférieurs de 40 0/0
environ aux primes les plus
réduites des Compagnies par
actions.

Les sinistres sont toujours payés intégralement
et comptant.

La Société ne fait pas payer à ses assu-
rés le droit de timbre, toujours récla-
me en sus des primes par les Compagnies
à raison de 0 fr. 04 par 1.000 fr. de capital assuré.

Les risques d'explosion de la foudre et du gaz,
les incendies provenant de l'éclairage électrique,
sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les
écotés de ses Sociétaires.

LES POLICES SONT DÉLIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements
au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, place du Bourg à Dammartin

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT- MOULIN
A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé
de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Echange

Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES
Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES
Epurées

Céréales de semence

Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves

à grand rendement et à grande richesse
saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute
demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Dammartin Imp. E. Lemarié.